



CTSD Insee du 27 novembre 2020

Liminaire

«Monsieur le Président,  
mesdames et messieurs les membres du CTSD de la DR PACA.

Nous déplorons encore une fois que les documents de travail nous parviennent tardivement et que, depuis 2019 les compte-rendu des CTSD ne soient jamais rendus par l'administration dans les délais prévus par le règlement intérieur de ce CTSD.

Nous vous invitons pour l'avenir à respecter vos engagements.

Dans le cadre de ce CTSD nous allons discuter des mesures mises en oeuvre lors de ce deuxième confinement. Nous manquons évidemment de recul, la crise n'étant malheureusement pas arrivée à son terme. Il est cependant acquis qu'elle a fortement secoué nos habitudes tant sur le plan personnel que professionnel. Nous avons tous fait preuve d'adaptabilité, parfois maximum, pour tenir le cap sur ces deux plans.

Nous avons soutenu à maintes reprises le besoin d'une communication claire et adaptée à destination des agents. Nous notons au niveau de la DR une amélioration très nette tant dans les contenus que dans la forme, et nous vous en remercions. En ces temps où nos repères sont percutés, cela a fortement contribué à mieux accompagner les différentes consignes et décisions.

Nous souhaiterions que la forte agilité et adaptabilité dont tous les agents ont fait preuve ces derniers mois et que le journal Le Monde en date du 18/11 soulignait, ne retombe pas comme un soufflé. Il en va ainsi des agents d'EDORE qui sont contraints pour certains d'entr'eux à se former à de nouvelles fonctions notamment à la mise en ligne dans le cadre du TBEF. Cette exigence de montée en compétences (Application TBEF, XML pour Back-office, Notepad ++) est apparue comme très compliquée à acquérir en Zoom. Nous espérons que les nombreux efforts conduits tant dans l'organisation des travaux, le télétravail de masse, les modes de communication variés perdure dans le temps. Bien entendu, il conviendra de tirer les enseignements de la période que nous traversons mais il faut garder à l'esprit, qu'il s'agit d'une période contrainte. Et que certaines organisations, le télétravail notamment, souffrent d'un exercice imposé à haute dose.

Ainsi, le sentiment ou le rapport au télétravail n'est pas actuellement en adéquation avec un télétravail volontaire à raison de 2 à 3 jours par semaine comme nous le soutenons depuis longtemps. Nous serons vigilants à ce qu'il n'y ait pas d'amalgame dans l'analyse des résultats qui pourraient découler de réflexions internes.

Par ailleurs, dans un contexte où la perspective de travail en hybride risque d'être la norme à moyen terme il convient d'aller plus loin sur le droit à la déconnexion, nous vous demandons quelle est votre position sur ce sujet. La fiche présentée au CTR début novembre va dans le sens attendu, à l'exception de la suggestion sur le délai de 2 heures pour répondre aux mails, qui a été comprise comme une contrainte. Preuve qu'il faut pouvoir sensibiliser dans la durée sur ce sujet et accompagner davantage encore l'administration comme les agents à la déculpabilisation de l'instantanéité de réponse.

\*

Si nous nous tournons encore vers l'avenir, le confinement et le télétravail à 100%, 5 jours sur 5 conduisent à des situations parfois dramatiques dont nous ne mesurons pas les effets sur le long terme mais que nous ne pouvons ignorer. Il nous apparaît de ce fait urgent de porter à la discussion un plan et un calendrier de retour progressif pour donner un horizon aux agents, pour leur donner une perspective concrète qui manque et pèse cruellement aujourd'hui.

\*

Enfin, sur le sujet d'actualité à savoir le report de l'EAR 2021 annoncé hier aux OS, nous avons une pensée pour tous les agents qui ont fourni des efforts dans le cadre de sa préparation jusqu'ici, et que l'annonce faite doit affecter fortement. Nous nous interrogeons sur leur avenir en cette fin d'année et début 2021 et sur l'équilibre charges / ressources qui pourrait conduire à des actions sur la qualité.

\*

Merci pour votre attention.